



N°11
14/06/2022



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-
maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°11 du 14/06/2022 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 28 entre nouaison et grains de plomb, BBCH 72.**

Mildiou

- **Risque stable.**

Black rot

- **Risque toujours très fort. Contaminations à venir.**

Oïdium

- **Contaminations éparses annoncées.**

Cicadelle verte

- **Poursuite de piégeages.**

Cochylis

- **Début du 2^{ème} vol.**

Flavescence dorée

- **Premier traitement entre le 13 et le 19 juin.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

La phénologie/croissance a été observée sur 42 parcelles d'Ugni blanc. Le stade moyen calculé est de 28 (entre « nouaison » et « baies à taille de grains de plomb »). Après une floraison express, les baies se forment et grossissent. Les grappes les plus avancées commencent à s'incliner vers le bas, les plus tardives terminent leur floraison.

La vigne est en avance d'environ 10 jours par rapport à 2021 et à la moyenne décennale. Les données observées sont similaires à celles de 2020 et 2017 à la même période.

La croissance des rameaux commence à ralentir :

- le nombre moyen de feuilles est de 17, avec 1.7 feuilles étalées supplémentaires en une semaine.
- la longueur moyenne des rameaux est de 132.9 cm, avec un allongement de 17 cm depuis la semaine dernière.



Stade 27 – nouaison

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée ont légèrement augmenté. Elles atteignent 19.7°C, contre 19.1°C la semaine précédente.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 15 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 17 mm ; Littoral 18 mm ; Cœur 16 mm ; Iles 12 mm ; Nord 11 mm ; Est 20 mm et Ouest 14 mm.

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent une vague de chaleur et un temps sec pour les prochains jours.

Maladies

→ Mildiou

Observations

La maladie a peu progressé sur notre réseau depuis la semaine passée. Les anciennes taches sont souvent sèches et très peu de taches fraîches sont observées. Le témoin de La Couronne se démarque toujours, avec 74 % des pieds atteints (fréquence feuilles touchées 30 %, fréquence grappes touchées 19 %). Sur 53 témoins 28 présentes des symptômes, mais le pourcentage des pieds touchés se limite à 4.5 %. Dans les parcelles de référence la maladie est très peu présente.

Au vignoble, dans les vignes traitées, des taches, parfois fréquentes et plus ou moins sporulées sont signalées sur Chardonnay à Ars en Ré et sur Ugni blanc à Saintes.



Mildiou, Charonnay, Ars en Ré
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)



Mildiou, TNT de Givrezac
(Crédit photo L. Bizeau – CA17)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, les conditions ont été favorables au mildiou. Les zones concernées par un risque potentiel très fort se sont agrandies. Le vignoble se partage actuellement entre un risque potentiel très fort et faible (Cf. cartographie du risque potentiel).

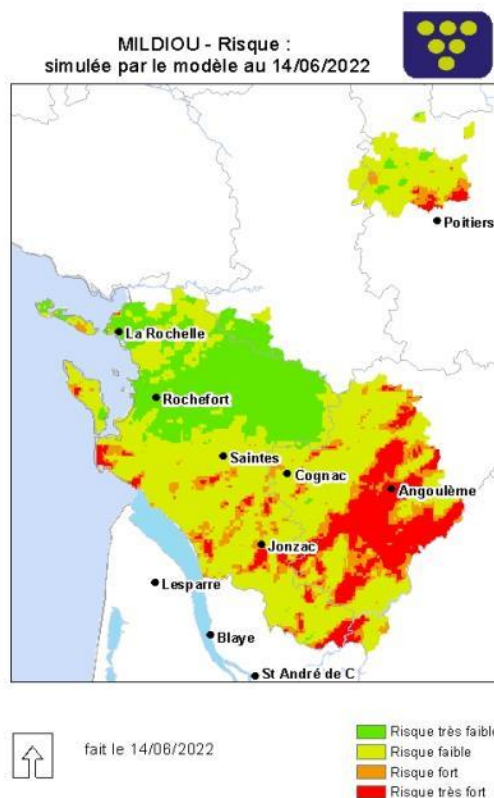
Le modèle a calculé des contaminations épidémiques d'une manière locale sur les secteurs Centre, Sud et Est à très locale sur le reste du vignoble.

Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce un épisode pluvieux inférieur à 2 mm le 14/06. L'hypothèse humide annonce un cumul de pluie de 3 mm. L'hypothèse la plus sèche annonce une absence de pluie. Les températures vont augmenter progressivement de 15°C à 20°C pour les minimales et de 33 à 38°C pour les maximales.

La situation va rester stable dans les trois jours à venir. Seul un cumul de pluie supérieur à 20 mm pourrait permettre au risque potentiel très fort de devenir majoritaire dans le vignoble.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle ne calcule pas de contaminations épidémiques dans les trois jours à venir. Des contaminations épidémiques sont calculées sur les secteurs avec une pression forte à très forte à partir d'un épisode pluvieux supérieur à 2 mm.



Evaluation du risque :
Contaminations épidémiques possibles localement.



▲ Risque entre faible et très fort selon les zones

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Observations

La maladie évolue toujours très peu sur notre réseau. Les témoins non traités de Montendre, Montguyon, Eraville, Juillac le Coq, Ambleville, Foussignac, Bourg Charente et Sigogne sont les plus atteints, mais les symptômes se limitent à des taches éparses sur feuilles, avec très peu de symptômes sur grappes. 34 témoins sur 53 sont faiblement touchés.

Modélisation

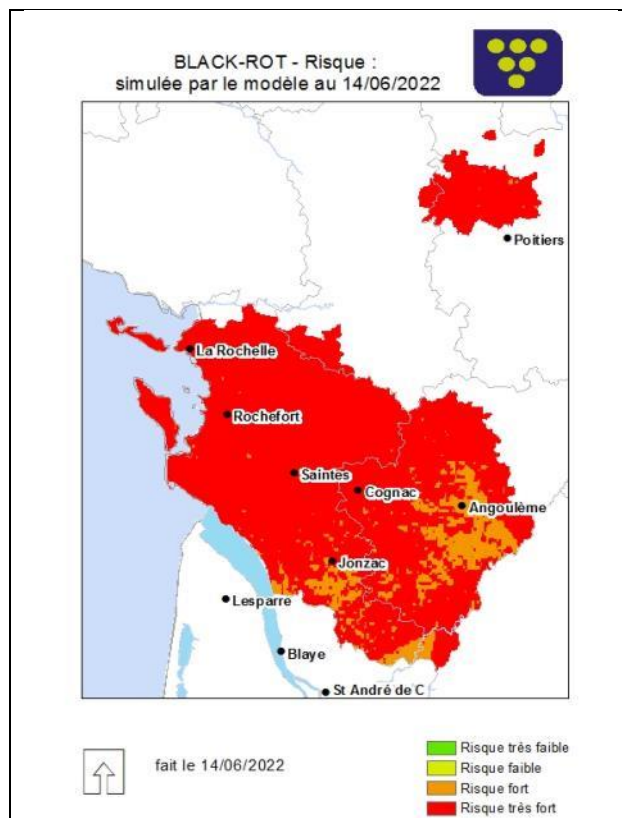
Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté très fort sur la majorité du vignoble de Cognac. Le modèle a calculé des contaminations épidémiques sur l'ensemble du vignoble de Cognac. D'après le modèle, le nombre hebdomadaire d'organes contaminés est faible à modérée.

Dans les trois jours à venir

Au cours des trois prochains jours, le risque va rester majoritairement très fort.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle ne calcule pas de contaminations épidémiques dans les trois jours à venir. Des contaminations épidémiques sont calculées à partir d'un épisode pluvieux supérieur à 2 mm. Dans ce cas, l'augmentation du nombre d'organes contaminés devrait être modérée à forte.



Evaluation du risque :

Risque de contaminations importantes toujours bien présent.



Risque fort à très fort

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

→ Oïdium

Observations

La maladie progresse dans les témoins de Juillac la Coq (90% des pieds atteints), de Ste Marie de Ré, St Même les Carrières et de Chérac (quelques nouvelles taches), ainsi que dans les vignes traitées de l'Ile de Ré. 9 témoins sur 53 présentent des symptômes. Localement des taches sont présentes au vignoble.



Tache d'oïdium, TNT de Bréville
(Crédit photos J. Kerrinckx - CA16)



Oïdium sur baies, Chardonnay, Ile de Ré
(Crédit photo J. Poulard - UNIRE)

Modélisation

Sur la semaine passée

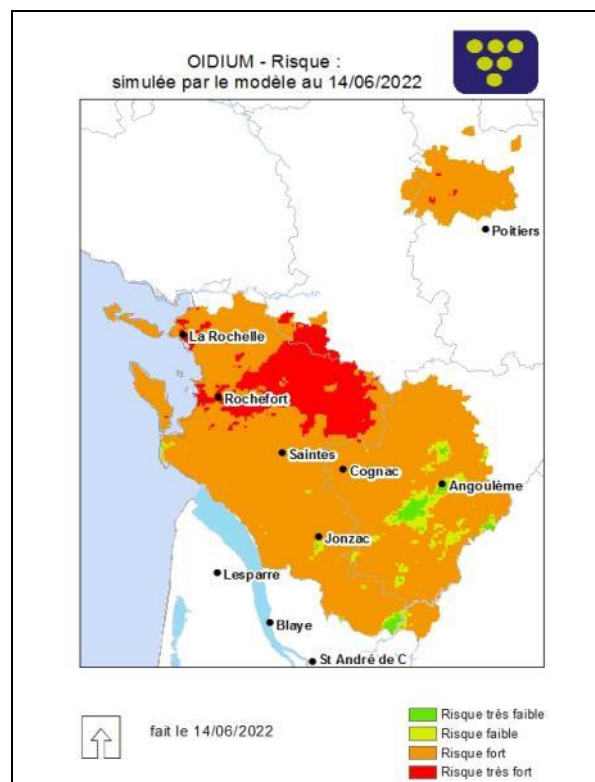
Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté majoritairement fort dans le vignoble. Une zone de risque potentiel faible à très faible a commencé à apparaître dans l'Est et le Sud du vignoble.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques localement dans le vignoble. Le nombre d'organes contaminés est très faible.

Dans les trois jours à venir

La situation de risque potentiel décrite ci-contre sera celles de ces prochains jours.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle ne calcule pas de contaminations épidémiques dans les trois jours à venir. Seules les petites pluies annoncées dans l'hypothèse la plus pluvieuse (3 mm) pourraient produire des contaminations épidémiques éparses dans le vignoble.



Evaluation du risque :

Malgré un risque fort, le niveau de contaminations devrait rester limité. La vigne est toujours à un stade de grande sensibilité.



▲ Risque épidémique moyen

Méthodes alternatives :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les modes de conduite favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes, pas de superposition des lattes.

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

B

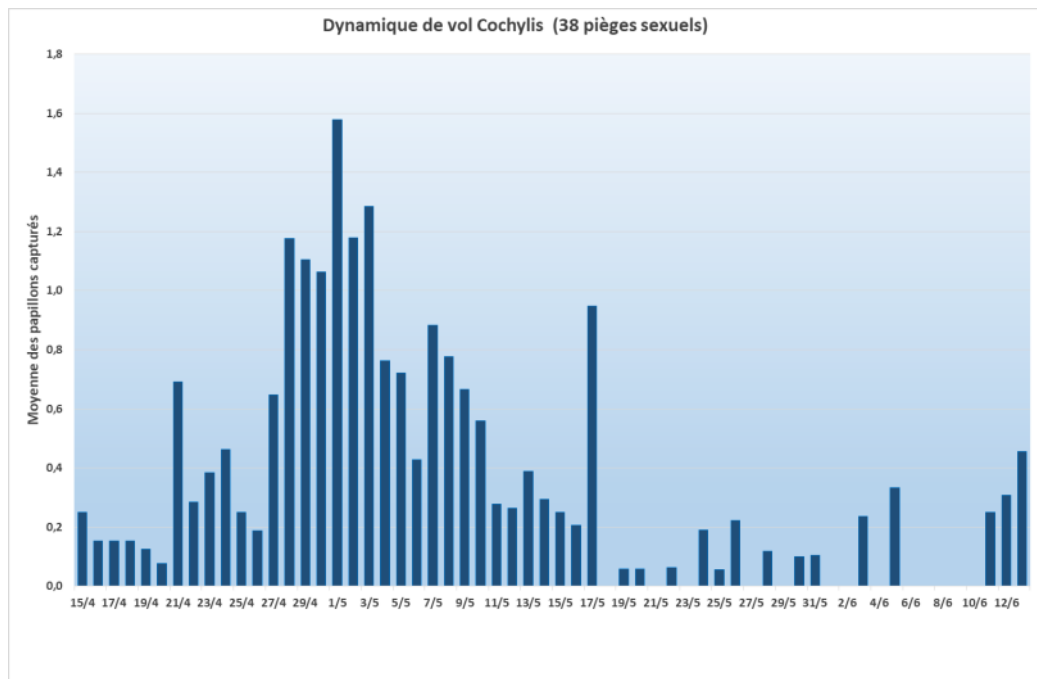
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#).

Ravageurs

→ Tordeuses

Suivi des vols

Le vol de cochylys de deuxième génération démarre sur les communes de Saint Germain-de-Lusignan, Champagnac et Mortagne-sur-Gironde en Charente Maritime. Il a 10 jours d'avance par rapport à 2021. En précocité, le vol est comparable à 2018.



Observation des glomérules

Des glomérules ont été observés à Arvert (35 pour 100 grappes) et Mons (27 pour 100 grappes).

Continuez à observer les glomérules.

50 inflorescences sont choisies au hasard à différents endroits de la parcelle. En présence de la chenille, l'espèce est déterminée : Cochylys ou Eudémis.

 **Consultez la fiche technique** << [vers de la grappe](#) >>.



Glomérule d'Eudémis
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

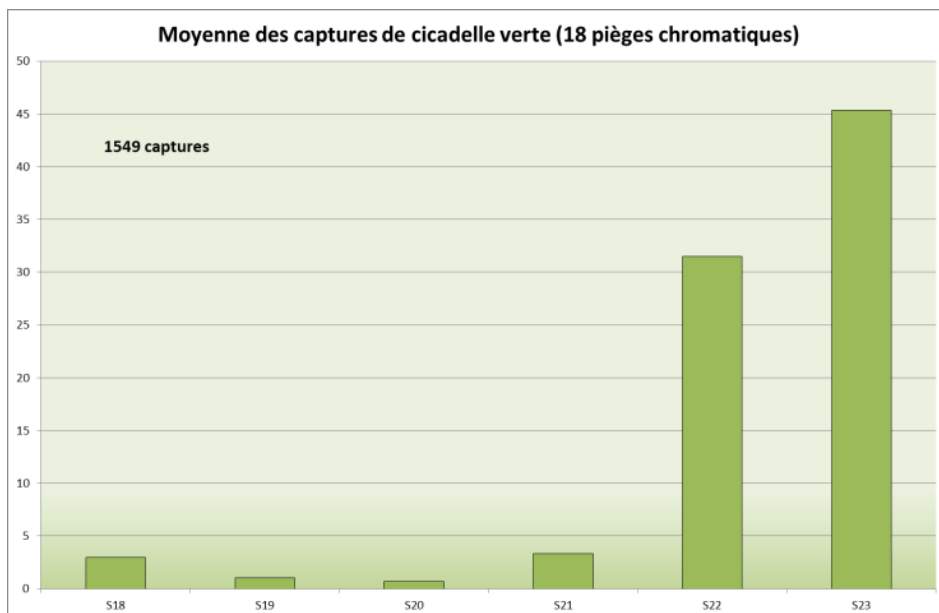
→ Cicadelles vertes

Observations

Le vol de cicadelles vertes a trois semaines d'avance par rapport à 2021. Les populations capturées sont importantes à Saintes, Saint Hilaire-du-Bois, Foussignac, Sigogne, Arvert, Ambleville, St Germain de Lusignan et Guimps.



Dégâts de cicadelles vertes, Colombard, Ars en Ré
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)



Sur l’Ile de Ré on relève 180 cicadelles pour 100 feuilles sur Cabernet franc et 200 sur Merlot à Ste Marie de Ré.

Méthodes alternatives

De nombreux insectes peuvent vous aider à lutter contre les cicadelles vertes : les chrysopes, les punaises, les araignées... L'enherbement et la présence de haies favorisent le développement des auxiliaires.

Consultez la fiche technique « [cicadelle verte](#) ».

→ Flavescence dorée

Rappel : dates de traitement

	Communes Tampons 2 traitements	Communes Contaminées à 3 traitements	Communes en expérimentation d'aménagement
Agriculture conventionnelle			
Traitement n°1 (larvicide) = T1	du 13 au 19 juin	du 13 au 19 juin	du 13 juin au 26 juin
Traitement n°2 (larvicide) = T2	du 27 juin au 3 juillet	du 27 juin au 3 juillet	-
Traitement n°3 (adulticide) = T3	-	déterminé ultérieurement	en fonction des résultats de piégeages
Agriculture biologique			
Traitement n°1 (larvicide) = T1	du 13 au 19 juin	du 13 au 19 juin	du 13 au 19 juin
Traitement n°2 (larvicide) = T2	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement
Traitement n°3 (larvicide) = T3	8 à 10 jours après le 2ème traitement	8 à 10 jours après le 2ème traitement	-

Pour plus de renseignements : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-communes-et-dates-des-traitements-insecticides-obligatoires-a2498.html>

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie et croissance. Observations mildiou / oïdium / black rot.**
- **Relevés des pièges sexuels. **Changement de capsules.****
- **Comptage de glomérules**
- **Relevés des pièges chromatiques cicadelles vertes.**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, Phloème Conseil, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".